

**Arrêté portant nomination de la Directrice de  
l'Institut de l'Illettrisme et des Langues de l'Océan Indien (ILLETT)**

**LE PRESIDENT**

**VU** le code de l'éducation et notamment ses articles L712-1 et L712-2;  
**VU** les statuts de l'Université de La Réunion;  
**VU** la délibération 2019-35 du Conseil d'administration de l'Université de La Réunion portant révision des statuts de l'Institut de l'Illettrisme ;  
**VU** les statuts de l'Institut de l'Illettrisme et des Langues de l'Océan Indien (ILLETT) et notamment l'article 7.1;  
**VU** la délibération du Conseil d'Administration en date du 8 septembre 2016 relative à l'élection de Monsieur Frédéric MIRANVILLE à la présidence de l'Université de La Réunion;  
**VU** l'arrêté ministériel du 30 mai 2017 portant nomination et classement de Madame Christine PARAMÉ, ingénieure en chef hors classe dans l'emploi de Directeur Général des Services (DGS) de l'Université de La Réunion pour une première période de quatre ans, du 1<sup>er</sup> juin 2017 au 31 mai 2021 ;  
**VU** l'avis favorable du Conseil de l'Institut de l'Illettrisme et des Langues de l'Océan Indien (ILLETT) sur la candidature de Madame Jasmine DIJOUX aux fonctions de Directeur.trice de l'ILLETT lors de sa séance du 13 septembre 2019.

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : Madame Jasmine DIJOUX, Professeure certifiée, est nommée Directrice de l'Institut de l'Illettrisme et des Langues de l'Océan Indien (ILLETT) de l'Université de La Réunion.

**ARTICLE 3** : Cette nomination prend effet à compter du 16 septembre 2019 pour une durée de quatre ans.

**ARTICLE 4** : La Directrice Générale des Services de l'Université est chargée de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

**Fait à Saint-Denis, le 16 septembre 2019**

**Le Président de l'Université de La Réunion**

**Pr. Frédéric MIRANVILLE**

